

Editorial : quand la recherche devient européenne

Autor(en): **Hertig, Hans Peter**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1992)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HORIZONS

Une cellule
en 700 tranches 4

Le tour du monde
en geyser 6

Les polluants
de l'air
sur écoute 8

Du temps où
Berne comptait
247 foires 10

La diversité humaine
à la banque 12

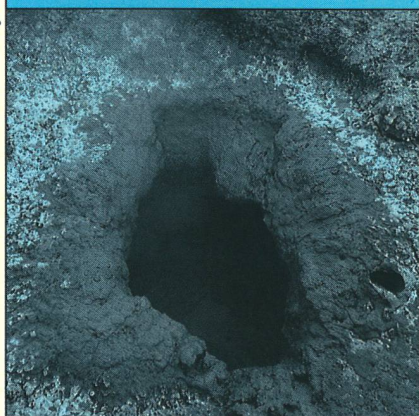
A l'Horizon 14

Nouvelles
du Fonds national 15

En couverture :

Cette bouche est en fait un orifice
d'origine volcanique – un
solfatare – d'où s'échappent de la
vapeur et des gaz sulfureux.
Sur ses lèvres, vivent d'étranges
bactéries. Voir en pages 6 et 7.

M. Anagnò



Quand la recherche devient européenne

La naissance de son Grand Marché Unique crée pour l'Europe des conditions idéales pour renforcer sa place économique dans la compétition internationale. Mais cet avantage servira uniquement si l'industrie du vieux continent est capable de rester dans la course de la haute technologie, et de tenir la distance aux côtés des USA, du Japon et des outsiders qui viennent d'entrer en jeu. Dans ce but, il faut renforcer les efforts de recherche et de développement (R+D), au niveau de chaque nation d'abord, mais aussi – là où les moyens d'un seul pays ne suffisent plus – dans une politique européenne bien coordonnée : plus que jamais les initiatives de R+D doivent être prises en commun, en considérant en premier lieu la concurrence internationale et l'amélioration de la qualité de vie.

Dans cette optique, l'instrument le plus important de la Communauté Européenne est son programme cadre de recherche. Or, la Suisse n'est pas membre de la Communauté. Elle n'est donc que tolérée dans ce programme. Et c'est une participante de «deuxième classe» qui est d'ailleurs exclue de certaines activités. L'Espace Economique Européen (EEE) signifierait pour elle la fin de cette frustrante situation. En y adhérant, ses chercheurs pourraient participer à n'importe quelle partie du programme cadre, à l'instar de leurs collègues ressortissants d'un état membre de la CE. Ils profiteraient aussi des multiples mesures destinées à faciliter la mobilité des chercheurs et la mise en place d'une relève scientifique européenne de haut niveau.

Avec l'EEE, la Suisse pourrait aussi participer à la définition des prochains programmes de recherche ; elle pourrait contribuer à tracer, avec les autres grandes puissances scientifiques européennes, les voies de la future collaboration mondiale de la R+D.

Bruxelles ne fait bien sûr pas de cadeaux, et les coûts de notre participation à ces programmes s'élèveraient à 100 millions de francs par an – une lourde charge pour le budget de notre Confédération. Cette dépense ne se justifie politiquement que si tout est entrepris dans le pays pour utiliser au mieux les possibilités offertes par l'Europe de la recherche.

Ainsi, les administrations et les organes d'encouragement de la recherche doivent créer les structures nécessaires à informer les ingénieurs et les universitaires, à les conseiller, à coordonner leurs efforts et mettre en valeur leurs résultats. Les hautes écoles et les entreprises privées doivent créer un climat favorable, afin de motiver «leurs» chercheurs à s'adresser à Bruxelles. Les scientifiques eux-mêmes ne doivent pas être les derniers à répondre à l'appel : s'ils ne font pas entrer la dimension européenne dans leur réflexion, tous les efforts entrepris par les autorités pour ouvrir, dans le cadre de l'EEE, de nouveaux terrains à la recherche suisse resteront vains.

Hans Peter Hertig
Conseiller pour la Science et la Technologie
Mission suisse auprès des CE

Editeur responsable : Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne.
Réalisation : CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Genève.
Rédaction : Pierre-André Magnin, Franz Auf der Maur, Michel Ory.
Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.